

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUCLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

DU 8 MAI 1898

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 22 MAI

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

Dr ÉMILE REY

Conseiller général
Président de la Société Agricole
et Industrielle du Lot
Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat Républicain

J.-A. COCULA

Conseiller général

LA VICTOIRE DÉMOCRATIQUE

En présence de la magnifique victoire remportée au scrutin du 8 mai, par le parti républicain démocratique, le comité d'action pour les réformes républicaines adresse au corps électoral le manifeste suivant :

Citoyens,

Le suffrage universel s'est prononcé ; il a affirmé une fois de plus le 8 mai sa fidélité au vieil esprit républicain ; il a condamné la politique du cabinet actuel et acclamé notre programme de réformes malgré la coalition de toutes les forces réactionnaires, financières et cléricales unies comme au Scize-Mai pour combattre la démocratie, malgré une pression administrative sans exemple, malgré les tentatives répétées d'intimidation ou de corruption électorale, malgré les subtilités de nos adversaires qui tantôt prennent le titre de progressistes tantôt s'approprient en partie notre programme pour mieux surprendre les suffrages, malgré les promesses, les menaces et les intrigues, le pays inébranlable dans sa foi a défendu victorieusement contre ces perfides, dont parlait un jour le président de la Chambre, la République encore une fois trahie.

C'est inutilement que la presse officieuse s'efforce de dissimuler la défaite de la réaction gouvernementale ; les faits parlent plus haut qu'elle, ils attestent les sentiments et les volontés de la France républicaine. Dès le premier tour de scrutin, l'échec de la coalition réactionnaire est indéniable ; le 22 mai, la victoire du parti démocratique sera décisive. Sur les cent soixante-dix-huit ballottages, les deux tiers sont en notre faveur ; nos espérances se changeront donc en certitudes, car, nous n'en doutons pas, le parti républicain, comme dans toutes les circonstances graves, restera fidèle à cet état de discipline grâce auquel, tant de fois déjà, il a triomphé de ses ennemis.

Un dernier effort est nécessaire pour mettre un terme à une entreprise coupable qui compromet les intérêts de la République ; plus tard nous aurons à rechercher les responsabilités, à exercer de justes répressions et à assurer les réparations nécessaires ; c'est un devoir auquel nous ne manquerons pas.

Nous nous bornons aujourd'hui à vous adresser un suprême appel. Vous connaissez le programme que nous avons proposé au pays ; il est assez large pour permettre de grouper tous ceux qui veulent défendre nos institutions et nos lois contre la coalition réactionnaire et gouvernementale, pour as-

surer l'avenir de liberté de justice et de paix qu'attend la démocratie française.

Contre la réaction pour les réformes, soyez unis et disciplinés. Le scrutin du 22 mai assurera le triomphe de la République.

Vive les réformes démocratiques !

Vive la République !

Le comité d'action.

Chronique Electorale

LA TERREUR NOIRE

Depuis environ un mois, les vieux débris des partis réactionnaires entrent à la préfecture d'où la République les avait sagement expulsés.

Ils viennent chercher des instructions au cabinet de M. le Préfet et vont ensuite accomplir dans les campagnes des actes d'odieuse tyrannie qu'on nous a signalés.

Nous remercions, tout d'abord, les nombreux correspondants, lecteurs ou amis qui nous ont fourni, sur les agissements de certains individus, des détails précis et précieux.

Nous nous permettons de leur rappeler que la loi met à leur disposition les moyens d'empêcher de tels actes de se renouveler.

Mais comme la plupart des opprimés sont fonctionnaires, nous attendrons au 22 mai pour rappeler à certaines personnes les prescriptions de l'article 39 du décret organique du 2 février 1852 :

« Ceux qui, soit par voie de fait, violence ou menaces, contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à s'abstenir de voter, ou auront influencé son vote, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 1,000 fr. La peine sera du double si le coupable est fonctionnaire public. »

On nous affirme qu'un individu aurait fait dire à un instituteur : « Tous vos parents, d'ici et de là (nous avons les noms des deux localités) ont voté au premier tour pour M. Rey ; si pareille chose se renouvelle au 2^e tour, je vous avertis que vous pouvez faire vos paquets. »

Ainsi, nos adversaires n'hésitent devant aucun moyen pour le triomphe désormais impossible de leur doux candidat M Bourdin.

Dans les campagnes, le curé est le représentant de l'administration préfectorale et l'instituteur est menacé de perdre le pain qu'il gagne péniblement pour ses enfants.

Au 16 mai on n'agissait pas autrement ; on apportait seulement dans la lutte un peu moins d'hypocrisie ; aujourd'hui on agit traitreusement, dans l'ombre, on trame des complots pour terroriser les honnêtes républicains, on cherche à mériter non seulement la bénédiction du pape, mais encore le titre de jésuite ou le grade de caporal dans l'armée du Salut.

Cette pression honteuse a déjà porté ses fruits le 8 mai. Les candidats de l'administration ont été balayés vigoureusement par le suffrage universel. A Figeac, malgré des commissaires spéciaux venus de loin, Vival a remporté contre le préfet une victoire éclatante.

Dans notre Quercy, M le préfet, nous avons la haine des tyrans ; on vous le prouvera de nouveau au 22 mai, et sachez bien que les fonctionnaires que vous avez au-

jourd'hui sous vos ordres pourront vous faire regretter demain les actes que vous commettez chaque jour dans le but d'étouffer la liberté.

Les maires, les instituteurs, tout le monde, écœuré de cette terreur noire que nous subissons, acclamera dimanche les candidatures Rey et Cocula aux cris de : Vive la République !

BOURDIN ÉCOULE SON STOCK DE PAPIER!...

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons avec empressement :

Cahors, le 17 mai 1898.

Monsieur le Directeur,

Vous avez affirmé dans un des derniers numéros de votre journal que j'étais hostile au projet d'impôt sur le revenu.

C'est faux.

Mes votes protestent contre cette inexactitude. Ils ont été conformes à ceux que M. Rey a émis au cours de cette année sur cette question.

Comme lui j'ai voté le passage à la discussion du projet Cavaignac et l'adjonction proposée par notre collègue M. Dubief à l'ordre du jour qui clôtura l'interpellation sur la crise agricole.

Dans ma circulaire aux électeurs je me déclare très nettement partisan de cette réforme.

Mon vote de confiance au Ministère lors de l'interpellation Dron portait exclusivement sur la politique générale du Cabinet. Aucun ordre du jour ne fut déposé touchant de près ou de loin à l'impôt sur le revenu.

Mon vote de confiance, tous les hommes de bonne foi se plairont à le reconnaître, n'a pu infirmer en aucune façon mon opinion sur cette grande réforme.

Je vous prie et au besoin vous requiers de vouloir bien insérer cette protestation dans votre plus prochain numéro.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. MUNIN-BOURDIN,
Député du Lot.

M. Bourdin et ses amis sentant approcher leur dernière heure ne savent plus où donner de la tête.

Ils ne savent plus ce qu'ils font. Ils ont envoyé la lettre rectificative que nous avons publiée à tous les journaux républicains ; ils l'ont même adressée au *Réveil du Lot* qui, n'ayant rien dit à ce sujet, ne s'étant par conséquent pas trompé, n'a aucune rectification à faire.

Peut-être M. Bourdin a-t-il voulu simplement épuiser son stock de papier à lettre à l'entête de « Chambre des députés » ; il a compris que dans quelques jours ce papier lui serait inutile.

Quoiqu'il en soit et sans avoir à rechercher les motifs qui ont fait agir M. Bourdin, nous devons une réponse. La voici :

« M. Bourdin a voté l'ordre du jour de confiance au cabinet Méline à la suite de l'interpellation de M. Dron sur la politique générale du ministère à la séance de la Chambre du 12 mars dernier.

« Cet ordre du jour déposé par M. Descubes portait : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour ».

« Or, quelles étaient les déclarations que venait de faire M. Méline, et, sur lesquelles la Chambre était appelée à se prononcer ? M. Bourdin, ne saurait les ignorer.

« M. Méline, répondant en effet à M. Dron, venait d'affirmer à la tribune qu'il ne voulait ni l'impôt sur le revenu ni la révision de la Constitution (voir le *Journal officiel*, séance de la Chambre du 12 mars 1898).

« Il reste donc bien acquis que M. Bourdin, en approuvant les déclarations de M.

Méline, repousse comme lui l'impôt sur le revenu et à plus forte raison l'impôt progressif.

« M. Bourdin, va-t-il nous adresser une nouvelle lettre pour nous informer qu'il s'inscrit en faux contre le *Journal officiel* ? »

M. de Valon ne se désiste pas

Nous rappelons aux électeurs que, contrairement aux insinuations lancées par les camelots embauchés par M. Munin-Bourdin, M. de Valon reste candidat au scrutin de ballottage du 22 mai.

Toutes les affirmations contraires sont absolument mensongères, ainsi que l'honorable M. de Valon l'a déclaré dans sa dernière circulaire aux électeurs.

Nouvelle injure aux habitants de Cahors

La *Démocratie du Lot* qui tient toujours secrète la composition de son comité de rédaction, publie dans son numéro du 14 mai, un petit entrefilet consacré à la déception (?) des concentrés.

La feuille chère aux amis de Bourdin, s'exprime ainsi :

« Se croyant maîtres, dans la nuit de lundi, les nouveaux amis de Rey ont poussé des hurlements de joie, ont insulté les amis de Bourdin, et ont commencé à mener ».

C'est là une injure que nos adversaires anonymes se seraient bien gardés d'adresser aux habitants de Cahors, s'ils avaient été obligés de signer l'entrefilet en question.

Quoi qu'il en soit, nous déclarons hautement que les Cadurciens n'ont jamais songé à insulter les amis de Bourdin. Aucune menace n'a été proférée, malgré les provocations de leurs adversaires, étalées sans pudeur dans la *Démocratie du Lot*...

N'est-il pas vrai, par exemple, Messieurs de la *Démocratie*, que les citoyens Talou, Delport et Guiraudies, partisans de Rey, ont été menacés d'être passés à tabac ?

N'est-il pas vrai qu'à la réunion publique du théâtre, les amis de Bourdin ont fait du désordre, du boucan, et cela surtout pour chercher, mais en vain, à humilier le maire de la ville ? N'ont-ils pas provoqué, par des vociférations, par des appels directs, quelques citoyens qui ont dû infliger sans tarder, un chatiment mérité à leurs lâches agresseurs.

Il en sera de même dimanche prochain. Les amis de M. Rey resteront calmes et ils ne sortiront de la réserve qu'ils se sont imposée, que dans le cas où les partisans de M. Bourdin, auraient l'imprudence de les braver.

LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE CASTELNAU

L'excellent docteur Bessières, après avoir failli étonner la population parisienne et le citoyen Rochefort lui-même par son intransigeance révolutionnaire, en tient maintenant pour M. Munin-Bourdin, le candidat du goupillon et de l'éteignoir.

Nous sommes trop respectueux des opinions sincères pour blâmer le docteur Bessières de son attitude actuelle. Mais nous ne saurions approuver les menaces qu'il adresse aux habitants soupçonnés de ne pas porter M. Bourdin dans leur cœur.

C'est ainsi que dimanche dernier, à l'Hospitalet, il s'est permis de dire hautement qu'un expert des tabacs qui jouit cependant de l'estime de ses concitoyens, ne serait pas maintenu l'année prochaine. Il a osé même

prétendre que cet expert cherchait à intimider certains planteurs.

La vérité est que les amis de M. Rey n'ont même pas songé à quémander les suffrages des planteurs de tabac. Seuls les partisans de M. Bourdin qui se disent les maîtres du jour, ont cherché à exercer une pression sur nos cultivateurs. Nous pourrions même citer certains employés auxiliaires qui n'ont pas craint de menacer du retrait de leur culture les planteurs soupçonnés d'être hostiles à M. Bourdin.

Toutes ces menaces ne se réaliseront pas. Les amis du candidat du goupillon ont fini de rire. Le scrutin du 22 mai fera rentrer dans l'obscurité, les philippistes, les cléricaux, tout ce monde enfin qui a la prétention folle de diriger les destinées de la République.

M. REY N'EST PAS FRANC-MAÇON!

Les électeurs savent que, dans un but électoral, la *Démocratie du Lot* avait affirmé que M. Rey était franc-maçon. La feuille anonyme avait annoncé cette fausse nouvelle, dans les campagnes, à des milliers d'exemplaires.

Mise en demeure de publier le démenti formel de M. Rey, la *Démocratie* s'est bornée à l'insérer dans le numéro spécial de Cahors, évitant soigneusement de le faire figurer dans l'édition destinée aux campagnes.

M. Rey a cru devoir dénoncer cet indigne subterfuge, et, cette fois, la *Démocratie* s'est exécutée en faisant valoir les circonstances atténuantes.

Mais le journal cher aux réactionnaires de tout acabit, garde un silence prudent sur les mobiles qui l'avaient fait agir.

Nous avons la preuve que c'est après entente avec le parti clérical que la *Démocratie* a lancé la fausse nouvelle. Les conjurés comptaient, à l'aide de cette manœuvre, détacher de M. Rey les électeurs ayant des principes religieux mais professant la foi républicaine.

La manœuvre dont M. Rey s'est plaint avec raison a fait perdre au candidat des agriculteurs un grand nombre de voix. Dans différentes localités, les desservants sont montés en chaire avant l'ouverture du scrutin, et ont engagé les paroissiens à ne pas voter pour un franc-maçon.

Si des faits de même nature venaient à se reproduire, nous engageons les électeurs à en prendre note, devant témoins, et à en informer immédiatement le comité qui aviserait.

Il est vraiment scandaleux que les ministres du culte qui ont une mission de concorde et de paix auprès de leurs paroissiens, cherchent par les procédés que nous venons de dénoncer à jeter le trouble parmi eux et à exciter les rivalités politiques.

Nous avons le respect de toutes les opinions et de tous les sentiments religieux, quand ils sont sincères; mais nous voulons que le prêtre reste dans son église et ne se mêle pas ainsi à nos luttes électorales.

DES CHIFFRES

La *Démocratie* s'est livrée dans le numéro du samedi 14 mai, à des calculs habiles (??) établissant que M. Rey a été battu dans l'arrondissement de Cahors par 3.183 voix.

Usant des procédés *loyaux* de la feuille Bourdiniste, nous affirmons à notre tour que M. Bourdin a été battu le 8 mai par 19.186 voix.

Dans la 1^{re} circonscription, les adversaires de M. Bourdin ont obtenu :

M. Rey.....	5.026	} 6.519 voix
M. de Valon. 1.309		
M. Bessières. 184		

Dans la 2^e circonscription, MM. Rey, de Valon et Bessières ont obtenu :

M. Rey.....	7.163	} 12.667 voix
M. de Valon. 5.182		
M. Bessières. 322		

Total..... 19.186

Voilà le triomphe de M. Bourdin. Electeurs, reprenez ces chiffres.

M. Bourdin n'ayant obtenu

que 8.275 voix, 19.186 électeurs lui ont signifié son congé.

M. BOURDIN ORLÉANISTE

M. Bourdin a abandonné l'empire, non pour se rallier à la République, comme il le prétend, mais à la réaction orléaniste, aux ploutocrates, à la haute finance.

On n'a qu'à voir l'état-major qui l'entoure et qui l'accompagne dans ses tournées. A côté de quelques familles en quête d'une grasse sinécure, il n'y a autour de lui que des nobles, des barons et de gros bourgeois.

Electeurs bonapartistes, vous n'oubliez pas que M. Bourdin vous a trahis; vous ne voterez pas pour un renégat qui est passé dans le camp des ennemis du peuple.

M. BOURDIN

Hostile à l'impôt sur le revenu

M. Bourdin a donné un vote de confiance au ministère Méline dans la dernière interpellation qui a eu lieu, alors que le gouvernement venait de déclarer qu'il était hostile à l'impôt sur le revenu et qu'il le combattait de toutes ses forces.

M. Bourdin est donc CONTRE L'IMPÔT SUR LE REVENU.

M. Bourdin est donc CONTRE LES DÉGRÈVEMENTS DE L'AGRICULTURE ET DU PETIT COMMERCE, car l'impôt sur le revenu peut seul procurer les ressources nécessaires pour effectuer ces dégrèvements.

L'ASSURANCE DES PLANTEURS DE TABAC

Les adversaires de M. Rey lui reprochent, dans un but électoral, d'avoir fait voter l'obligation de l'assurance des planteurs de tabac.

Ils feignent d'ignorer qu'une loi n'est pas l'œuvre d'un seul député, mais bien de la Chambre et du Sénat réunis.

Ils ne disent pas que celle-ci ne peut être mise en application que sur la demande du Conseil général qui connaît le mieux les intérêts des populations qu'il représente.

La vérité est que M. Rey a voulu simplement garantir aux planteurs de tabac la plus grande partie de leur récolte et la rémunération de leur travail.

L'obligation n'est qu'un élément tout à fait secondaire de la loi; elle n'a été adoptée que pour faciliter et simplifier le fonctionnement de cette assurance et M. Rey n'est nullement opposé à ce qu'elle devienne facultative.

LE BLÉ CHER

Irrémédiablement perdus les rares réactionnaires fanatiques de M. Bourdin répandent le bruit, aussi odieux que stupide, que M. Rey est la cause de la cherté du blé.

Qu'on sache donc que lorsqu'il y a 5 ans, M. Rey a voté les droits sur le blé, c'était pour obtenir des droits correspondants sur le vin et le bétail, qui étaient vivement réclamés par nos agriculteurs et parce que le blé n'était qu'à 12 fr., tandis que M. Bourdin a voté, le maintien des droits, alors que le prix était à 22 fr.

M. Rey dans le canton de Montcuq

M. Rey a fait son entrée dans la commune de St-Laurent, escorté du maire de Montcuq et d'une délégation du Conseil municipal venus à sa rencontre. Il était enthousiasmé des réceptions de Pechpeyroux, de Lascabanes et de Saint-Cyprien où des communes entières s'étaient portées sur son passage pour le féliciter du beau résultat du 8 mai.

A Saint-Laurent, devant l'église, trente électeurs l'attendaient. Le Maire lui a souhaité la bienvenue et les jeuns gens de la section lui ont offert un magnifique bouquet. M. Rey les a remerciés en de fort bons termes. Il leur a montré tout ce que le gouvernement de la République avait fait pour l'agriculture et ce que l'agriculture devait encore attendre de lui: la création d'un crédit agricole et l'impôt

sur le revenu pour diminuer les charges qui écrasent le paysan.

A Lomnie, presque tous les électeurs de la section se trouvaient au rendez-vous et parmi eux le Maire actuel et l'ancien Maire, M. Malaret, un républicain de la première heure que les promesses et les menaces n'ont jamais pu détourner du vrai chemin.

Devant la foule attentive, M. Rey a développé son programme de la Concentration Républicaine: « J'ai vécu au milieu de vous, ouvriers des champs, a-t-il ajouté, mieux que personne je connais vos revendications, elles sont justes et je m'engage à les soutenir de toute mon énergie et de toutes mes forces. »

M. de Montmaur en des termes fort courtois a demandé à poser quelques questions. M. Rey l'a servi à souhait et a profité de l'occasion pour démontrer à ses auditeurs que si les députés ruraux ne sont pas toujours écoutés au Parlement c'est qu'ils sont en trop petit nombre comparés à ceux qu'envoient les grands centres manufacturiers qui ne vont jamais prendre leurs représentants parmi les travailleurs des champs alors que trop souvent il se produit le contraire.

A Montlauzun le maire a présenté ses électeurs; nous avons noté le même concours de population et le même enthousiasme.

Dans cette belle vallée du Lendou tout le monde s'accorde à dire que M. Rey gagnera cent cinquante voix, tant il est vrai que les suffrages attirent les suffrages.

A Lebreil les deux fractions du parti républicain sont venues apporter à notre député l'hommage de leur sympathie et de leur reconnaissance. La jeunesse lui a offert un bouquet, lui a souhaité la bienvenue; le maire l'a remercié de sa visite et lui a promis le concours dévoué de ses administrés.

Bien que l'heure fut un peu tardive, M. Rey a tenu à visiter ses amis de Sainte-Croix. Il s'est rendu à la mairie où il était attendu par le maire, l'adjoint et plus de cinquante électeurs. Nous sommes assurés d'une belle majorité dans cette commune malgré les louches manœuvres d'un certain ambitieux sans vergogne qui ferait mieux de rester dans l'ombre. Il y gagnerait en considération et en dignité.

A son arrivée à Montcuq, M. Rey a trouvé 200 personnes qui l'attendaient avec impatience. La population, affolée par des bruits de changement et de révocations de fonctionnaires très estimés, venait s'enquérir auprès de lui du crédit qu'on pouvait accorder à cette assertion. Des réunions ont été spontanément organisées aux cafés des Colonnes et du Boulevard. M. Rey qui était pressé de partir, a voulu remercier par quelques paroles pleines d'émotion les électeurs présents, de la belle majorité que lui avait donnée la ville de Montcuq. Il leur a dit que, sous son drapeau, doivent se ranger tous les républicains ennemis de la réaction capitaliste, cléricalle et philippiste que représente son concurrent, le candidat officiel. Il a ajouté que, malgré les pressions, les électeurs Quercynois sauraient, comme à Figeac, manifester par leurs votes leur indépendance et assurer le triomphe de la République.

Les applaudissements les plus enthousiastes et les cris de vive la République! Vive M. Rey! ont salué son départ.

A PRAYSSAC

Les meilleures nouvelles de la candidature de l'honorable docteur Rey nous parviennent de tous les points de l'arrondissement. Une foule d'étrangers venus à notre foire, annonçaient que le succès du candidat de la concentration républicaine dépasserait les espérances les plus optimistes. Le 22 mai prochain, plus de 15.000 électeurs lui renouvelleront leur confiance.

Si la certitude du triomphe de notre vaillant ami réjouit les cœurs républicains, elle démoralise ses déloyaux adversaires: en effet, le désarroi le plus complet règne parmi les partisans du caméléon politique qui cherche à grouper autour de lui les partisans de M. de Valon. Mais, c'est en vain que ses amis s'efforcent de catéchiser les fidèles de celui qui persiste à demeurer le champion des idées plébiscitaires: on leur répond que M. de Valon ne veut point abandonner la lutte et qu'il « reste personnellement au poste où il s'est placé pour marquer ses affirmations ».

A voir leur mine déconfite, on devine qu'ils luttent sans espérance. Le courant qui s'est formé, irrésistible, balayera leur candidat favori...

Vous oubliez, monsieur Bourdin que le peuple a la haine des tyrans et vous cherchez à le terroriser dans la personne de ses fonctionnaires qui, tous feront leur devoir envers lui soyez-en certain... Vous savez aussi qu'il abhorre les perfides et, vous qui vous prétendez républicain, avez le front de vous avancer vers lui, soutenu d'un côté par l'Eglise et de l'autre par tous les partisans de ces régimes condamnés par l'esprit humain délivré! La perfidie semble avoir été le mobile fatal de vos écœurantes palinodies politiques... Vous êtes un Machiavel au petit pied et le peuple, en sa main, tient votre châtimement... »

C'est ce châtimement que redoutent ceux qui se font ici les défenseurs du candidat des réactions coalisées, gens que le suffrage universel a rejetés comme indignes. Disséminés dans la foule ainsi que des soldats privés de leur chef, ils semblaient désolés de l'absence de M. Bourdin. L'ancien maire était découragé et le désappointement perçait sur son farouche visage de grand inquisiteur. A quelques pas de lui son ex-adjoint, abritait sous son parapluie trois électeurs recrutés avec peine et les catéchisait sans succès; il les dé-

passait de sa haute taille: on eût dit d'une poule avec ses poussins. Plus loin, un jeune homme, ami de M. Bourdin, portant des bas de cycliste, offrait ses mollets à l'admiration de la foule et parfois paraissait oublier les réalités de la lutte politique pour rêver un moment à des combats plus doux. D'autres encore... mais, comme l'a dit le poète,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Pendant que les amis de M. Bourdin cherchaient à éveiller dans l'esprit de leurs interlocuteurs l'enthousiasme qu'ils ne ressentent point eux-mêmes. M. Rey, retenu à déjeuner par M. Pardes, maire, faisait sa sortie dans la foire. Son passage était salué de frénétiques ovations et de tous les côtés des nuées d'électeurs se pressaient pour lui serrer la main. Dans la soirée, M. Rey s'est rendu au café national, où les marques de sympathie lui ont été prodiguées. Un électeur, connaissant son dévouement à la chose publique, lui a dit: « Bous lébarioi d'al séti! »... marquant ainsi, dans son langage imagé qu'il aiderait volontiers à le porter en triomphe... Un autre s'est avancé disant: « Sés peïs esclots, bous, mous » su Rey! — Oui, sui peïs esclots, zou sabés » bé!

« Peïs esclots!... » C'est-à-dire pour tous les déshérités de la vie, qui travaillent exposés à toutes les intempéries ou qui s'anéantissent dans l'atmosphère étouffante de l'usine ou de l'atelier; pour ces paysans qui supportent le poids du jour et de la chaleur, dont La Bruyère dit qu'ils « méritent de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Vive la République! Vive M. Rey!

Un témoin.

Planteurs de tabac

D'après les déclarations faites au Conseil général par M. le Préfet, et grâce à M. REY, les planteurs sinistrés vont recevoir 80 pour cent de leurs pertes, maximum fixé par le règlement.

CHRONIQUE LOCALE

Examen des Bourses de l'enseignement primaire supérieur (filles)

Vingt aspirantes s'étaient fait inscrire. Dix-neuf se sont présentées. Dix ont été déclarées admises et huit sont définitivement reçues.

Ce soir, par ordre alphabétique: Mlles Bazenant, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré; Courtil, de l'école primaire supérieure de Montcuq; Escrouzailles, de l'école laïque d'Arcambal; Laborde, de l'école de Figeac; Lacheneau et Pouzalgues, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré; Sol et Tauraud, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA PENTECOTE 29-30 Mai 1898

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du jeudi 2 juin, les billets *Aller et Retour* à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G V n° 2, les vendredi 27, samedi 28, dimanche 29, lundi 30, mardi 31 mai et mercredi 1^{er} juin inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 2 juin.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 19 MAI 1898

De 5 h. à 6 h. (*Allées Fénélon*).

Florence (Allegro)	Farigoul.
Nabuchodonosor (Ouvverture)	Verdi.
Souviens-toi (Valse)	Waldteufel.

Peer-Gynt :
1. Le matin.
2. La mort d'Asa.
3. La Danse d'Anitra.
4. Dans le Hall du roi de la Montagne.

Péché Mignon (Polka) Gentil.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 17 mai 1898

Publications de Mariages

Pélissié, Pierre-Léon, directeur de l'imprimerie catholique et Courbebaïsse, Marie-Louise, sans profession.

Mariages

Delgal, Antoine, boucher et Milhas, Delphine-Marie-Bertrande, robeuse.

Décès

Schneider, Charles-Henri, machiniste, 41 ans, Cours Fénélon.
 Roumégue, Guillaume, jardinier, 77 ans, rue Jean Capoulade, 1.
 Bessières, Joséphine, veuve Singlande, 78 ans, sans profession, place du Théâtre, ancienne gendarmerie.
 Musy, Françoise-Virginie, veuve Roger, 72 ans, sans profession, rue des Cadourques, 26.
 Bonhomme, Delphine, 14 ans, couvent du Refuge, cours de la Chartreuse.

Arrondissement de Cahors

St-MARTIN-LABOUVAL. — M. Marie-Engène Thouverez, employé des tabacs à St-Foy-la-Grande (Gironde), est nommé en la même qualité à St-Martin-Labouval (Lot), en remplacement de M. Evrard Amédée nommé sur sa demande, commis de culture à Cajarc (Lot).

Le recensement des chevaux et juments aura lieu à St-Martin-Labouval au lieu de la fête patronale, le 9 juin, à sept heures et demie du matin. Ces animaux doivent être présentés munis d'un licol ou d'un bridon.

Exception est faite pour les vieux réformés et pour les jeunes juments en état de gestation.

Pour plus amples renseignements consulter le tableau affiché.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Notre Préfet vient de jouer le dernier acte de sa tragi-comédie réactionnaire.

MM. Lachière et l'abbé Magne ont plié devant les ordres de M. le Préfet qui « manœuvrait » de façon à étrangler la République dont le sincère représentant, à Gourdon, est M. Cocula, candidat de la discipline républicaine.

La *Croix* exulte; d'après elle c'est la mort de la Démocratie; c'est la fin de la liberté de conscience, c'est la résurrection de l'intolérance; c'est le règne des tribunaux arbitraires de l'inquisition.

Que les réactionnaires et cléricals se rassurent; d'ores et déjà, nous avons non seulement le Droit, mais encore la puissance effective que le scrutin du 8 Mai nous a donnée.

Nous sommes assez puissants pour démontrer victorieusement à nos adversaires que nous saurons faire justice de nos oppresseurs.

Nous saurons exprimer notre profond mépris à tous ceux qui, poussés par de bas instincts, se seront volontairement écartés de la voie honnête que leur conscience leur traçait;

Nous saurons qualifier comme il convient tous ceux qui — ne voulant pas comprendre leur devoir de républicain — auront témoigné, par une lâche trahison, la reconnaissance qu'ils doivent.

Quoi? M. Lachière aurait consenti à s'allier avec M. Magne pour écraser la République dans l'arrondissement que naguère il avait l'honneur de représenter! M. Lachière renierait tout son passé de sincère républicain? M. Lachière trahirait ses anciennes convictions et les électeurs qui l'ont honoré de leurs suffrages?

Notre conscience se refuse à croire à une aussi coupable désertion, à une aussi odieuse ingratitude.

Nous avons toujours pris M. Lachière pour un honnête républicain; il ne nous donnera pas le droit de penser le contraire!...

Il se rappellera, *au dernier moment*, ce que la discipline commande; il se souviendra du dévouement désintéressé de Cocula; il ne voudra pas que M. Lachière d'il y a dix ans ait à rougir de M. Lachière d'aujourd'hui.

S'il est vrai qu'il ait adhéré au pacte infâme qu'on lui reproche, nous ne saurions le blâmer, nous ne pourrions que le plaindre profondément d'avoir accompli une pareille chute.

Nous croyons à la sincérité de tout le monde jusqu'à preuve du contraire; nous croyons que M. Lachière trouvera par des actes son repentir.

M. le député sortant, grâce à d'honnêtes républicains, vous avez écrasé la réaction dans votre arrondissement; grâce à des démocrates sincères, vous avez vaincu l'intolérance et proclamé la Liberté; vous avez affirmé la supériorité de la franchise sur le mensonge, de la fidélité sur la trahison; vous ne pouvez pas être un traître, un négat.

Si vous avez réellement commis le crime qu'on vous reproche, savez-vous ce que vous devriez faire pour vous réhabiliter?

Vous l'avez déjà compris... Vous avez été républicain, monsieur Lachière; affirmez, enfin, que vous n'êtes pas devenu réactionnaire par ambition?

CREYSSE

Le Comité radical républicain de Creysse, ayant gardé la neutralité au premier tour de scrutin, réuni en assemblée générale le 15 mai courant, a décidé à l'unanimité de voter au second tour pour le citoyen Cocula, candidat de la discipline républicaine.

Il engage tous les républicains à suivre son exemple.

Vive la République démocratique. Pour le Comité,

Les membres du bureau :
 Valadié, président; Castanet, vice-président; Jardel, secrétaire; Lascoux, trésorier; Delnaud et Delpech, assesseurs.

BULLETIN FINANCIER

La mauvaise impression qu'avait causé en Bourse le discours de M. Chamberlain est aujourd'hui effacée par les déclarations de lord Salisbury, aussi avons nous à enregistrer une reprise générale des cours.

Le 3 0/0 en hausse de 20 cent. clôture à 102,55, le 3 1/2 0/0 a passé de 105,80 à 105,92, l'Amortissable ferme à 101,05. Peu d'affaires et pas de changement dans la tenue de nos Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais cote 816, le Comptoir National d'Escompte 567. La Banque de France, le Foncier, et la Générale n'ont pas été cotés.

A la deuxième partie de la cote officielle, la Banque spéciale des Valeurs Industrielles, se traite activement à 168 et 169.

Le Suez a monté de 20 fr. à 3484. Nos Chemins sont en reprise.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien clôture à 91,15; l'Extérieure cote 32 1/2; le Turc D est à 21,40; la Banque Ottomane à 540; le Russe 3 0/0 1891 finit à 95; le Roumain 4 0/0 1898 se traite à 93.

Au comptant, les Obligations Ville de Paris 1886 sont recherchées à 402 et 403.

Les Obligations des Chemins de fer Economiques ont des demandes à 463.

L'action Bec Auer se négocie à 795 et 600.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens (Cie française) est fermement tenue à 333.

Bibliographie

EXCURSIONS SCIENTIFIQUES

Un membre éminent de la Société royale de Londres disait récemment devant nous, non sans une certaine ironie: « Vous n'en avez sans doute pas suffisamment conscience, mais vous changez considérablement en France; il y a du nouveau et du très bon: vous voyagez! Le Français prend enfin l'habitude de changer d'air, de se déplacer, d'aller même au loin... sans faire son testament. C'est là un progrès, un très grand progrès. On n'apprend rien quand on reste confiné entre ses quatre murs; les termes de comparaison manquent; l'homme qui passe sa vie chez lui finit par devenir aveugle et sourd. Dès lors que penser d'une nation qui vit exclusivement chez elle et pour elle? Ainsi vous avez fait trop longtemps. Tout est changé, je vous en félicite »

L'esprit nouveau qui nous anime n'échappe donc à personne. Mais pour être juste, il faut dire qu'il ne nous a pas saisis à l'improviste. Il y a des années que nous avons secoué notre indifférence et notre apathie; on trouve des Français dans toutes les parties du globe. Cependant on n'en rencontre pas encore assez à notre gré. Les vieux préjugés sont toujours difficiles à déraciner, et beaucoup trop de personnes s'imaginent encore que le bout du monde, c'est la fin du monde. Il faut réagir contre ces idées d'un autre temps. Il importe d'encourager par tous les moyens l'initiative et d'entreprise, et même la passion des grands voyages. Il le faut certainement pour la grandeur du pays, pour le développement de la fortune publique. On l'a si bien compris chez nous que des personnalités scientifiques et littéraires se sont mises à porter un peu partout la bonne parole. Le Muséum a établi des cours spéciaux pour les voyageurs. On a organisé de longs voyages en commun. Un mouvement se dessine, puissant, irrésistible, dans cette direction.

Ici comme en tout et pour marcher dans cette voie avec plus de sûreté, il nous paraît qu'il y aurait lieu de commencer par le commencement. Il ne suffit pas de dire à la jeune génération: « Vous voyagez »; il est indispensable de lui apprendre à voyager. Nous possédons autour de nous un champ d'études

et de préparation merveilleux. Nous avons la France!

Et, fait bizarre, c'est peut-être la France que les Français connaissent le moins. Depuis des années, ceux qui ont compris l'utilité des déplacements ont surtout franchi les frontières. On va en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Norvège, en Grèce, etc.; on n'a pas tort, mais sans doute aurait-on raison aussi, si l'on songeait un peu plus à aller voir d'abord les beautés de son propre pays. On rencontre sur nos routes, dans nos villes beaucoup d'étrangers et très peu de Français. Les admirateurs de la France sont des étrangers. Enfin, comme pour voyager utilement il faut une instruction préalable, n'est-ce pas chez nous qu'il est

logique de prendre ses premières leçons? C'est sous l'empire de ces réflexions que nous avons pensé à mettre à exécution un projet qui nous tenait au cœur depuis longtemps. *La Nature* dispose de ressources particulières. Nous avons la bonne fortune d'avoir à côté de nous des collaborateurs de grand renom, tout disposés à nous prêter leur précieux concours. Nous avons, d'autre part, des lecteurs en très grand nombre qui s'intéressent aux hauts problèmes de la philosophie naturelle. Pourquoi ne pas établir entre les uns et les autres un lien plus intime? Ne pas nous réunir et associer nos efforts pour voyager ensemble avec profit? Nous avons résolu de grouper ceux qui répondront à notre appel, sous la direction d'un savant autorisé, et d'organiser, aux vacances, une excursion scientifique en France. On visitera les plus beaux sites, les curiosités naturelles, les mines, les usines; on étudiera la géologie d'une région, sa faune, sa flore, son hydrographie, etc.

Cette année, l'excursion aura lieu au commencement du mois d'août et sera dirigée par M. Marcelin Boule, le savant géologue du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, bien connu de nos lecteurs par ses articles relatifs à la paléontologie, à la géologie, à l'anthropologie, etc. Nous avons choisi pour première région à explorer certaines parties du Massif central de la France, que M. Boule connaît particulièrement.

L'excursion durera douze jours. On visitera successivement les causses du Lot et le gouffre de Padirac, Decazeville (mines et hauts fourneaux), Figeac, Aurillac, Vic-sur-Cère, le Lioran (un des plus beaux sites de France), Murat, le puy Mary (1787 m.), Neussargues, Saint Flour, le viaduc de Garabit, Mendè, les gorges du Tarn, Meyrueis, le mont Aigoual et son observatoire, le Vigan (Gard).

C'est un des plus beaux voyages de France que l'on puisse imaginer. Le Cantal est une des régions à la fois les plus attrayantes et les moins connues. Une excursion dans cette partie de la France présente certaines difficultés pour les touristes; le confort fait défaut et les moyens de communication sont peu commodes. C'est précisément parce qu'il est peu aisé d'y faire, en un laps de temps limité et dans des conditions économiques, un tour complet et fructueux que nous avons cherché à fournir à nos lecteurs le moyen de visiter les points intéressants du Cantal, en mettant à leur disposition les facilités que chacun de nous ne pourrait se procurer isolément.

Nous indiquons aujourd'hui très sommairement le plan de l'excursion de 1898. Nous reviendrons sur l'itinéraire, sur le programme scientifique et sur les détails d'exécution. (*La Nature*) HENRI DE PARVILLE

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II

C'était sur lui surtout que Samuel et Burke comptaient. C'est lui qu'ils attendaient; aussi, dès qu'il parut, se précipitèrent-ils à sa rencontre.

— Eh bien?

Jones se laissa tomber, affaissé, sur un siège.

— Disparu! murmura-t-il.

Les deux hommes eurent un même mouvement de stupeur et d'épouvante.

— Disparu? Où? Comment?

— Il est entré dans une maison du faubourg Saint-Honoré... J'en suis sûr... Je l'ai vu.

— Et ensuite?

— C'est là que nous avons perdu sa trace.

— Il fallait faire fouiller toute la maison, dit violemment Samuel.

— C'est ce que j'ai fait avec l'assistance du commissaire.

— Et vous n'avez rien découvert?

— Rien.

Samuel et le docteur se regardèrent.

Ils étaient atterrés.

— Nous sommes perdus! murmura Burke.

— C'est grave, dit Samuel.

Puis le médecin reprit:

— Il y a quelqu'un dans cette maison qui l'a fait cacher, fait fuir?

— J'en suis persuadé, dit Trenk.

— Et celui-ci a ajouté foi à ses paroles, est persuadé que l'homme poursuivi n'est pas fou. Il va prendre sa défense...

Samuel Moore frémissait.

— C'est très grave, répéta-t-il.

— Et tes soupçons, dit le docteur ne se sont portés sur personne?

— Si... sur une jeune fille.

Un même cri sortit des lèvres de Samuel et de Burke.

— Une jeune fille?

— Une jeune fille qui habite une chambre du cinquième étage... Une ouvrière, une fleuriste.

Les deux hommes ricanèrent.

— Si c'est là notre adversaire, fit Samuel rassuré.

— Et pourquoi, selon vous, aurait-elle sauvé cet homme? demanda Burke.

Jones laissa tomber ses bras d'un air découragé.

— Voilà où ma perspicacité s'arrête? Pourquoi l'a-t-elle sauvé? Comment? je n'en sais

rien. Je ne me l'explique pas encore... Mais ce que je sais, c'est que le fou n'a pu trouver de refuge que dans la chambre de cette jeune fille. C'est que lorsque nous avons voulu pénétrer dans cette chambre, on nous a renvoyés énergiquement, sous prétexte que nous n'avions pas le droit d'envahir un domicile privé.

— C'est la jeune fille qui vous a repoussés?

— Non... la concierge, qui se trouvait chez elle et qui avait l'air aussi émue qu'elle.

Quand nous sommes revenus avec le commissaire, il n'y avait plus personne... C'est dans l'intervalle qu'on avait fait disparaître Thomas Moore.

— James Myler! cria le docteur, avec une sorte de violence, tu sais bien que c'est James Myler.

— Je ne l'oublie pas, répondit Jones, mais c'est entre nous.

— Même entre nous, fit gravement Samuel, nous ne devons pas prononcer le nom de Thomas Moore.

Trenk courba la tête sans répondre.

— Il se fit quelques instants de silence.

Le temps avait marché rapidement.

Il était près de dix heures.

De temps à autre, on venait frapper à la porte du grand cabinet.

C'étaient des employés sans doute qui avaient besoin d'une signature, d'un renseignement.

On ne répondait pas.

Ce matin-là, la maison de banque n'existait pas pour Samuel et Burke.

Rien de ce qui s'y passait ne pouvait les

préoccuper.

Il n'y avait qu'une chose de grave pour eux, c'était la fuite de Thomas Moore.

En effet, cela pouvait devenir terrible, malgré les précautions prises... Si on ne parvenait pas à mettre rapidement la main sur le fugitif, et à le réintégrer sans scandale dans sa cellule, qui sait ce qui allait se passer.

Il est évident que la victime, rendue à la liberté, allait se plaindre, jeter les hauts cris.

Il suffisait d'une personne à l'ambassade qui crût à ses doléances pour tout perdre.

Les deux hommes ne se faisaient pas d'illusion à ce sujet.

Et que faire maintenant?

Comment s'emparer de nouveau du malheureux?

Si celui-ci avait tout à coup trouvé un défenseur mystérieux, imprévu?

Il fallait voir, ne pas perdre de temps, prendre des mesures.

C'est à cela que les deux complices réfléchissaient...

Samuel ne s'expliquait pas la fuite de Thomas.

Il demandait des détails à ce sujet au docteur, qui ne pouvait rien répondre.

Il ne savait rien c'était une nuit...

Samuel ne pouvait pas croire que son frère était parvenu à s'échapper sans avoir un complice dans le personnel de la maison.

Burke affirmait le contraire.

Dans tous les cas, peu importait maintenant.

(A suivre.)

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

- Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

MAISONS RECOMMANDÉES

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et laine coton, et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas et toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour. Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommencés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Lèpre,
Psoriasis, Herpès, Prurigo,
Pityriasis, Lups, etc., etc.
MEME DES
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les
HOPITAUX avec le plus grand succès et
présente à l'Académie de Médecine ne
dérange pas du travail; il est à la portée
des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il
produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, Médecin Spécialiste, ancien Aide-
Major des Hôpitaux N^{os} 2, rue de Turin,
PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblat-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 50 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Vente aux Enchères Publiques

71 LOTS DOMANIAUX

Situés dans les départements d'ALGER, d'ORAN et de CONSTANTINE.

LIEU ET DATE DES VENTES ET DÉTAIL DES LOTS:

A ORAN, le samedi 28 mai 1898

- 1^o Trois Lots de 40, 53 et 103 hectares, mises à prix 4,000, 640 et 6,640 francs.
2^o Six Lots de 18 à 144 hectares, mises à prix de 1,440 à 8,000 francs.

A ALGER, le vendredi 3 Juin

- 3^o Deux Lots de 43 et 38 hectares, mises à prix 1,075 et 900 francs.
4^o Huit Lots de 6 à 13 hectares à Boghni, mises à prix de 3,670 à 8,800 francs.
5^o Deux Lots de 63 et 76 hectares, mises à prix 2,450 et 1,325 francs.
6^o Huit Lots de 39 à 55 hectares, mises à prix de 440 à 1,145 francs.
7^o Deux Lots de 88 hectares, mises à prix 1,175 francs.
8^o Trois Lots de 493 à 845 hectares, mises à prix 4,000, 7,600 et 10,000 francs.

A CONSTANTINE, le lundi 6 juin

- 9^o Cinq Lots de 97 à 100 hectares, mises à prix de 2,035 à 2,825 francs.
10^o Deux Lots de 83 à 86 hectares, mises à prix 4,030 et 3,620 francs.
11^o Un Lot de 360 hectares, mise à prix 600 francs.
12^o Trois Lots de 74 à 95 hectares, mises à prix de 955 à 3,165 francs.
13^o Neuf Lots de 96 à 100 hectares, mises à prix de 1,275 à 3,950 francs.
14^o Quatre Lots de 99 à 243 hectares, mises à prix 2,380 à 9,935 francs.
15^o Treize Lots de 17 à 69 hectares, mises à prix de 425 à 3,380 francs.

Conditions de la Vente.

I. — Les immeubles désignés sous les nos 1 à 4 et 9 à 15, situés dans des périmètres de colonisation, ne seront adjugés qu'aux Français d'origine européenne et aux européens naturalisés.

Le même enchérisseur ne pourra se rendre adjudicataire de plus d'un lot. Exception est faite toutefois pour les 8 lots désignés sous le no 4 qui pourront être adjugés successivement au même acquéreur.

Le prix de la vente sera payable en six termes égaux : le premier, au moment même de l'adjudication, avec les frais de vente; le deuxième, deux ans après et les quatre autres d'année en année à partir de l'échéance du deuxième terme.

Les acquéreurs ne seront pas tenus de résider sur les terrains par eux acquis. Il leur sera interdit de louer ou de vendre ces terrains à des étrangers ou à des indigènes tant que le prix n'aura pas été intégralement payé et, en outre, pendant cinq ans après.

II. — Les immeubles désignés sous les nos 5 à 8, situés en dehors des périmètres de colonisation, seront adjugés sans condition de nationalité ni d'origine.

La même personne pourra acquérir plusieurs lots.

Le prix de la vente devra être payé en totalité au moment même de l'adjudication, avec les frais.

Aucune condition n'est imposée aux acquéreurs qui auront la libre disposition des terrains par eux acquis.

NOTA. — Une notice contenant des renseignements détaillés sur les lots mis en vente sera envoyée à toute personne qui en fera directement la demande au bureau des renseignements généraux sur l'Algérie, établi à Paris, Rue Le Peletier, 11.

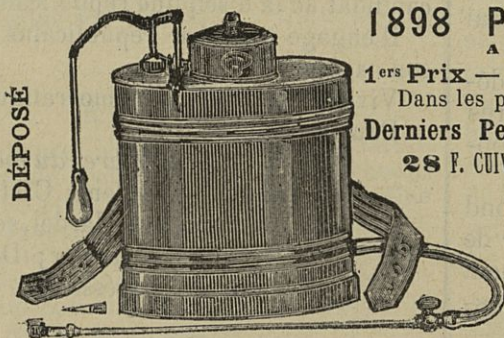
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LE COCHER 606

Première partie

XV

LES SUITES D'UN PARI

— Quelle plaisanterie, puisque c'est décidé. Faut-il que j'aie moi-même chercher votre chapeau ! Si je savais où il est...

Passant alors son bras autour de sa taille, il chercha à l'embrasser. Marie très émue, commença à s'effrayer.

— C'est inutile, dit-elle.

Et son œil se baissa sous le regard d'Anatole que la convoitise allumait. Il lui sembla qu'il ne l'avait jamais regardé ainsi.

Encouragé par la timidité de la jeune fille, il l'enleva, et rapidement acheva de fermer la fenêtre.

A ce moment, une voiture s'arrêtait devant la porte des Favrot, Marie poussa un cri de surprise et de colère, et toute pâle s'efforça d'échapper à son cousin.

— Ce n'est pas bien cela ! fit-elle avec une délicate moue.

— Seriez-vous assez folle pour avoir peur

de moi, de moi qui veux assurer votre bonheur malgré vous ? Est-ce donc si terrible ?

Il la retint en dépit de ses efforts, et lui volant un baiser :

— Eh bien, tant pis ! s'il faut vous enlever pour faire votre bonheur, on vous enlèvera, petite mutine !

— Et moi, j'appellerai au secours, si vous ne me laissez pas ! s'écria la jeune fille.

— Contre votre cousin ? ce serait plaisant ! Et moi je dirais que nous allons rejoindre votre tante qui nous attend. Nous la prendrons, du reste, en passant si vous savez où elle est, ajouta-t-il, en se jurant d'éluder cette promesse.

Et découvrant sur la commode un modeste chapeau de tulle noir :

— Mettez ceci, ordonna-t-il fièvreusement, et partons.

— Souffrez que je l'attache au moins ! Marie, ne trouvant pas moyen de fuir cette obsession, jeta sur ses épaules un mantelet.

Le cousin crut la partie gagnée et la laissa libre. Elle en profita pour courir vers la porte. Mais, aussi prompt qu'elle il voulut l'empêcher de sortir. Un nouveau débat allait s'engager entre lui et la jeune fille.

Aussitôt la porte s'ouvrit brusquement et un homme apparut.

C'était Levignan.

— Oh ! mon père, mon père ! s'écria Marie, en se réfugiant dans les bras du cocher.

— Sortez, monsieur, commanda Levignan, à qui un coup d'œil avait suffi pour tout deviner.

Anatole ne bougea pas, et sans se déconcerter :

— C'est à moi de vous donner des ordres, valet ! Je suis ici dans ma maison et chez ma cousine. Quant à vous, tout le monde se demande de quel droit vous venez chez les dames Favrot. Mon père et moi ne pouvons tolérer plus longtemps votre présence dans cette demeure et nous vous engageons à vous retirer sans bruit, si vous ne voulez pas nous obliger de vous y contraindre !

— C'est ce que je compte faire avec ma fille, monsieur ; nous partirons ensemble le plus tôt possible, dit Levignan avec la dignité de d'Hersel.

— Votre fille !... quelle est cette nouvelle comédie ? demanda Anatole en ricanant. Je vous écrivais que les scènes de mélodrames me touchent peu. Bouclez vos malles, et que le scandale de votre liaison avec mes cousines finisse !

— Insolent ! s'écria le cocher que Marie tremblante ne quittait pas ; cette enfant est ma fille, entendez-vous ?

Il s'avança alors vers le jeune Tiret, et d'un geste écrasant lui montra la porte. Celui-ci, malgré son aplomb, hésitait, et déjà Levignan furieux posait sa main sur son épaule, quand le misérable sortit de sa poche un mignon revolver qu'il portait souvent sur lui, par précaution, quand il devait s'attarder la nuit.

Il n'eut pas le temps d'en faire usage.

Tomack entra, et s'abattit sur son poignet et le désarma ; puis il s'empara de lui, le ploya comme un enfant, et l'emporta jusqu'à la voi-

ture de Levignan, stationnant devant la porte.

Le cocher embrassa sa fille et la rassura d'un mot :

— N'aie pas peur mon enfant nous allons te débarrasser de cet infâme.

Il sortit aussitôt pour remonter sur son siège où Thomack se trouvait déjà. Au premier coup de fouet, les chevaux enlevèrent la voiture et s'élançèrent comme des chevaux de maître.

Tout cela s'était accompli si rapidement, que la concierge n'avait rien entendu. La loge se trouvait au fond de la cour, et la porte de Marie donnait dans le corridor, tout près de l'entrée de la maison ; de sorte que Tiret, pétrifié par l'attaque foudroyante de Thomack et par la terreur que lui inspirait le mépris, n'avait pas soufflé mot. Il se vit dans la voiture sans savoir trop comment il y était arrivé, et placé en face de son frère William Jonhson.

La portière refermée à grand bruit le rappela à lui. Il recula involontairement.

— Nn craignait rien, lui dit William, vous êtes avec moi ; mais ne tentez pas de fuir, car Evitons tout scandale inutile.

Ce peu de mots suffit pour rendre à Tiret sa présence d'esprit. Il se sentait, du reste, en toute sécurité avec l'Américain.

— Je vous trouverai donc toujours sur ma route ? demanda-t-il, affectant un air hautain.

(A suivre)